

Information

10 mars 2021

Déclaration au titre de l'article L. 233-8 II du Code de Commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social de la Société au 28 février 2021

Date	Nombre d'actions ¹ composant le capital	Nombre théorique de droits de votes ²
28/02/2021	186 936 076	186 936 076

*

* *

Contacts

Communications

Jérôme Guilbert
+33 (0)1 58 44 79 19
jguilbert@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud
+33 (0)1 58 44 86 12
oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Quatrième réassureur mondial, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

SCOR offre à ses clients un niveau de sécurité optimal, comme le confirme sa notation de AA- attribuée par les agences de notation S&P, Moody's, Fitch et AM Best. Le Groupe a enregistré plus de 16 milliards d'euros de primes en 2020. Représenté à travers 36 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 160 pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

¹ Chacune de 7,8769723 euros de valeur nominale

² Le nombre brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (Art. 223-11 du Règlement Général de l'AMF)